
MUNICIPALITE

REPONSE ECRITE

à l'interpellation de M. le Conseiller communal Yolán Menoud
relative à un système de localisation de vélos volés

Renens, le 8 avril 2016

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du Conseil communal du 11 février 2016, M. le Conseiller communal Yolán Menoud a déposé une interpellation concernant un système d'antivol avec localisation de vélos volés.

La Municipalité répond comme suit aux différentes questions qui lui ont été posées :

- "La Municipalité a-t-elle déjà contacté la société qui a élaboré ce concept, en vue d'une application à Renens ?"

En effet, au printemps 2015, la Municipalité s'est approchée de cette société qui est établie dans les locaux des ateliers de la Ville de Renens à l'ECAL.

Séduite par le concept, elle a, dans un premier temps, équipé 12 véhicules du Service Environnement-Maintenance d'un outil de géolocalisation ainsi que de 20 puces sur les principales machines, telles que tondeuses, génératrices, débroussailleuses, etc.

Dans un deuxième temps, la Municipalité a également équipé l'ensemble des vélos électriques destinés aux déplacements des collaborateurs de l'Administration communale et posé 8 systèmes de lecture fixes sur ses bâtiments dans des lieux de passage équipés de Wifi, améliorant ainsi le réseau de localisation sur le territoire communal.

Enfin, au début de l'année 2016, la Municipalité a proposé à l'ensemble des collaborateurs de l'Administration, une promotion du système en subventionnant à hauteur de 50%, par le Fonds de mobilité d'entreprise, la pose d'une puce sur leur vélo personnel.

- "La Municipalité a-t-elle éventuellement déjà partagé avec la Ville d'Yverdon pour s'inspirer de sa pratique ?"

La société productrice de ce concept étant installée sur le territoire communal, la Municipalité s'est approchée directement de ses concepteurs qui ont relaté l'expérience yverdonnoise.

- "La PolOuest est-elle déjà équipée du système de recherche, ou en a-t-elle connaissance ?"

En septembre 2015, des représentants de la Police de l'Ouest lausannois (POL) ont eu l'occasion d'avoir une présentation du produit Trakyv par ses concepteurs. Une rencontre est également prévue avec le Comité de Direction avant la fin de la législature.

Si le concept est séduisant et semble simple d'usage dans tous les cas pour le propriétaire lésé, il amène cependant quelques interrogations, notamment en termes de coûts (équipement des véhicules) pour l'Association "Sécurité dans l'Ouest lausannois", soit la Police de l'Ouest lausannois, mais surtout, à ce jour, en termes de procédure policière.

En effet, les premières expériences vécues par la police du nord vaudois et les problématiques rencontrées (mandat de perquisition refusé par le procureur, emplacement précis du vélo ne pouvant être déterminé en raison d'appartements mitoyens) ont généré la mise sur pied, à l'échelon du canton (Organisation policière vaudoise), d'un groupe de travail composé de procureurs, de représentants de police (canton, polcoms) et de juristes. Ce groupe de travail a pour mandat d'étudier les conséquences de l'implantation de ce système sur les procédures policières et judiciaires.

Par conséquent, la POL préconise, d'une part, d'attendre les résultats du groupe de travail et, d'autre part, de porter la réflexion pour l'ensemble des communes de l'Association si un projet d'implantation devait être mis en place.

- "La Municipalité a-t-elle la possibilité de proposer à la population le désirant, la pose de puces dans les vélos et les vélos électriques ? Le Fonds communal pour le développement durable pourrait par exemple subventionner ce système."

Afin de répondre par l'affirmative à l'interpellation, la Municipalité propose à la population de subventionner les 50 premières puces Trakyv par le Fonds du développement durable, à hauteur de 50% du prix d'achat faisant ainsi une promotion qui fera connaître le système aux habitants renanais. Cette mesure ne sera pas renouvelée.

—

Compte tenu des éléments apportés ci-avant, la Municipalité estime avoir répondu à l'interpellation de M. le Conseiller communal Yolán Menoud relative à un système de localisation de vélos volés.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique :

Le Secrétaire :

Marianne HUGUENIN (L.S.)

Nicolas SERVAGEON